

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 21 (1975)

Heft: 9

Rubrik: L'actualité politique helvétique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'actualité politique helvétique

par René Bovey

Comme dans tous les pays de l'hémisphère Nord, l'activité politique s'est quelque peu ralentie pendant les semaines estivales. Un été qui aura été exceptionnellement beau et qui a permis d'enranger de belles récoltes, sauf en Valais peut-être où les abricots ont « coulé », mais où le vin s'annonce abondant et de qualité. A tel point que les encaveurs se font du souci car les réserves sont loin d'être épuisées et que la place risque de faire défaut. Curieusement, il n'est cependant pas question de baisser les prix et il faut comprendre que le consommateur renâcle devant des trois décis de blanc qui vont « chercher » entre cinq et six francs au café.

Chômage et récession

Le problème lancinant de la surpopulation étrangère est en train de trouver une solution naturelle quoique douloureuse. En effet, le nombre de postes de travail s'amenuise, et ce sont les travailleurs étrangers qui sont les premiers frappés. Les saisonniers ne sont pas venus aussi nombreux que d'habitude. Les autorités ont renforcé les mesures de contrôle de la main-d'œuvre et diminué le nombre des permis de travail. On est allé jusqu'à dire que la Suisse

exportait son chômage, ce qui est à la fois injuste et exagéré. Ne va-t-il pas de soi que, sans même prendre des mesures spéciales, on renonce d'abord aux services des étrangers dès l'instant que la densité de l'emploi fléchit ?

Cette situation sur le marché du travail a naturellement des répercussions d'ordre psychologique, demain politique peut-être. Mais là encore, il ne faut pas exagérer. Actuellement, on peut affirmer que, pour une personne au chômage, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui travaillent. La situation n'est donc pas catastrophique et n'atteint pas la gravité qu'elle avait prise dans les années trente, marquées en outre par la dernière vague, en date, d'émigration massive des Suisses vers l'étranger.

D'autre part, tous les secteurs ne sont pas frappés. Je connais même une industrie romande qui voit enfler son carnet de commandes et qui embauche. A vrai dire, elle ne le fait pas directement, mais confie du travail en sous-traitance, venant ainsi en aide à des entreprises davantage touchées par la crise. C'est une forme de solidarité confédérale assez remarquable.

Recyclage

Il n'en reste pas moins que plusieurs milliers de nos compatrio-

tes sont placés devant la nécessité de changer leur fusil d'épaule. Ce n'est pas un phénomène directement politique, mais qui a des répercussions sur le plan politique. En effet, un chômeur ne vote pas avec la même confiance dans les autorités qu'un citoyen normalement occupé. On s'en apercevra sans doute lors des élections fédérales de fin octobre. Mais cette prise de conscience d'une dure réalité pourra avoir des conséquences bénéfiques. Il faut bien avouer que la Suisse a vécu une euphorie économique de près de trente ans et qu'elle s'était quelque peu endormie dans sa prospérité. Trop de jeunes gens, pendant cette époque, ont eu la vie trop facile. Ils gagnaient de l'argent sans grand effort. Ils renonçaient à la discipline et aux exigences d'une formation professionnelle digne de ce nom. Ils se contentaient d'être des manœuvres et des intermédiaires. Peut-on leur faire reproche ? N'est-ce pas plutôt les parents qui sont fautifs ?

De toute manière, malgré l'augmentation du bien-être général, cette prospérité fragile dans le fond ne correspond pas aux exigences permanentes de la survie du pays. Il ne faut jamais oublier que, sur le plan de l'activité économique, la Suisse reste condamnée à l'excellence, voire à la perfection. Elle ne peut se tirer d'affaire, à la longue, qu'en offrant des produits et des services d'une qualité exceptionnelle. C'est la seule manière de tenir tête à la concurrence dans un monde où triomphe la mécanique et ses sophistications. Il faut donc pouvoir rester hors du lot, comme le prouve l'exemple que je citais ci-dessus.

Mais cela implique le retour à une politique de formation professionnelle systématique. On peut voir des indices réjouis-

sants et rassurants dans le fait que le nombre des apprentis augmente dans les diverses branches d'activité plutôt délaissées jusqu'ici. C'est tant mieux, car la Suisse a davantage besoin de mécaniciens que de sociologues, de charpentiers et de menuisiers que d'« animateurs » de loisirs. Il vaut mieux retrousser ses manches que de laisser pousser ses cheveux...

Les finances

C'est le gros souci des communautés publiques et de leurs responsables. En juin dernier, le peuple et les cantons ont finalement accepté de donner à la Confédération des ressources nouvelles, tirées essentiellement d'une augmentation de l'impôt sur le chiffre d'affaires sur les carburants et de l'impôt fédéral direct (IDN). Seule une nouvelle taxe frappant le mazout et les huiles industrielles a été repoussée.

Cette augmentation des recettes s'est doublée d'une diminution des dépenses du ménage fédéral. Mais on ne peut économiser dans tous les secteurs, indistinctement. Il serait dangereux, par exemple, de rognier trop sur la défense nationale, ou sur les dépenses de sécurité sociale. Déjà, les subventions fédérales à l'AVS ont été diminuées, et il a fallu corriger ce manque à gagner par une augmentation des cotisations des employeurs et des employés.

Cela ne suffira pas, et il faut prévoir d'ores et déjà de nouvelles recettes, essentiellement par la voie de l'impôt indirect. Les comptes d'Etat du premier semestre 1975 montrent que les rentrées de fonds dans les caisses de la Confédération se-

ront inférieures aux recettes prévues par le budget. Et les dépenses seront supérieures aux prévisions puisqu'il faut injecter des sommes considérables dans le circuit économique pour maintenir un niveau satisfaisant de l'emploi, notamment dans le bâtiment et les travaux publics.

En d'autres termes, on fait appel aux réserves de crise. Mais elles sont maigres dans le secteur public, et plus encore dans le secteur privé. On a trop dépensé dans l'euphorie du « boom » économique et trop peu mis de côté. On s'est engagé dans des tâches — notamment sociales — qu'il était peut-être prématuré d'entreprendre sur une si large échelle. On ne peut plus revenir en arrière. Imaginez-vous, par exemple, qu'il soit possible de diminuer les prestations de l'AVS ? Ce serait la révolution, et les hommes politiques qui briguent un mandat pour les élections d'automne ne sont pas prêts à la patronner...

Il faut donc trouver des sous, sans recourir à l'emprunt, manière facile de tourner l'obstacle et de refuser la réalité des choses.

Parmi les moyens envisagés, citons-en deux : une réforme du système douanier et l'introduction de la TVA. Sait-on que les marchandises de toute nature entrant en Suisse sont encore taxées selon leur poids, et non selon leur valeur. Aucun autre pays industriel n'a conservé cette méthode surannée. L'introduction de la TVA est par ailleurs inéluctable, en dépit des oppositions qui se dessinent dans les milieux de l'artisanat et des arts et métiers. Il faudra pourtant en passer par là. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

R. B.

CERCLE SUISSE ROMAND

DIMANCHE 5 OCTOBRE 1975

à 12 h 30

Salle de l'O.N.S.T.

11 bis, rue Scribe, PARIS IX^e

UN DEJEUNER-SAUTERIE

MENU :

Choucroute Bernoise

Munster

Tarte aux Mirabelles

Sylvaner - Bière - Beaujolais

Eau minérale

Café - Calvados

PRIX : 40 Frs tout compris

20 Frs pour les enfants de moins de 14 ans.

Etant donné que seules les 100 premières inscriptions seront retenues, nous vous prions de nous retourner **d'urgence** cette inscription, accompagnée du règlement à :

Monsieur René HOCHIN
4, avenue Ingres
95400 ARNOUVILLE LES GONESSE

M., Mme (1)

accompagné de personnes dont
..... enfants de moins de 14 ans,
participera au Déjeuner-Sauterie du 5 OCTOBRE 1975, 11 bis, rue Scribe à PARIS IX^e.

Ci-inclus : Chèque, C.C.P. (1) de
Frs en règlement.

NOTA : Bien entendu, si mon inscription arrive trop tard, le règlement me sera renvoyé par retour.

(1) Rayer la mention inutile.